



# PROGRAMME DE FORMATION



## Administrateur d'Infrastructures Sécurisées

**Titre Professionnel AIS, niveau 6, inscrit au RNCP**  
TP-01352

Code NFS 326 - Informatique, traitement de  
l'information, réseaux de transmission

Code(s) ROME : I M1801, M1810, M1802

Maintenance informatique et bureautique / M1801  
Administration de systèmes d'information

Code GFE : P (Gestion et traitement de  
l'information)

**Eligible CPF**

**Millésime  
2023**

Document mis à jour le 12/01/2023

## Public visé

---

Salariés d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi

## Prérequis & Conditions d'admission

---

- Age recommandé 21 ans minimum,
- Entretien individuel et test de sélection
- Niveau d'anglais : le minimum requis est le niveau B1 en compréhension de l'écrit, en compréhension de l'oral et en expression écrite par rapport au Cadre Européen Commun de Référence.

## Délai d'accès à la formation

---

2 à 6 mois selon financement et situation professionnelle

## Modalités des tests de sélection

---

30 min d'entretien de motivation et 25 min de tests techniques sous format QCM.  
Pour être admis à la formation, l'avis du chargé de formation doit être favorable, selon les tests et entretien effectués.

## Objectifs opérationnels de la formation

---

Formation certifiante avec passage du Titre Professionnel de « Administrateur d'Infrastructures Sécurisées » (AIS). Titre de niveau 6 (Bac +3/4), inscrit au RNCP, délivré par un jury de professionnels.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Administrer et sécuriser les infrastructures
- Concevoir et mettre en œuvre une solution en réponse à un besoin d'évolution
- Participer à la gestion de la cybersécurité

## Possibilité de validation partielle par Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

### INDICATEURS EN 2021



88 % Taux de satisfaction



75 % Taux de réussite au Titre Professionnel



63% Taux de retour à l'emploi

Tarif TTC\* : 16820 euros

Tarif préférentiel pour les demandeurs d'emploi : 8500 euros

**En option** : 3 certifications Microsoft MCSA : + 750 €

*\*organisme non assujetti à la TVA*

## Contenu de la formation

## Séquences



AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II  
14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ contact@ifpa-ecole.com

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C

**Appliquer les bonnes pratiques dans l'administration des infrastructures**

- ITIL

**Administrer et sécuriser les infrastructures réseaux**

- Réseau base
- Active Directory

**Administrer et sécuriser les infrastructures systèmes**

- Linux
- Windows
- 

**Administrer et sécuriser les infrastructures virtualisées**

- HYPER-V
- VMWARE

Module 1

**Concevoir une solution technique répondant à des besoins d'évolution de l'infrastructure**

**Mettre en production des évolutions de l'infrastructure**

**Mettre en œuvre et optimiser la supervision des infrastructures**

Module 2

**Participer à la mesure et à l'analyse du niveau de sécurité de l'infrastructure**

**Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité**

**Participer à la détection et au traitement des incidents de sécurité**

Module 3

**Stage en entreprise** : 10 semaines de stage **OBLIGATOIRE** seront réalisées en entreprise

## Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée totale de la formation : **1085 heures** (31 semaines)

**735 heures en centre** (21 semaines)

**350 heures en entreprise** (10 semaines)

Les examens sont prévus sur une durée de 2h30.

La formation est organisée en continu. Tests de positionnement prévus en amont de l'entrée en formation.

Les horaires journaliers : Du lundi au vendredi : 09h-12h30 / 13h30-17h

## Durée de l'action de formation

CCP 1	CCP 2	CCP 3
• 250 heures	• 250 heures	• 235 heures

## Lieu de la formation :

- AFIB2 - IFPA  
Parc Château Rouquey – Immeuble Space II  
14 rue Euler – 33700 Mérignac  
Tel : 05.57.59.85.30  
Mail : [contact@ifpa-ecole.com](mailto:contact@ifpa-ecole.com)  
Notre site internet : [www.ifpa.pro](http://www.ifpa.pro)



AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II  
14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ [contact@ifpa-ecole.com](mailto:contact@ifpa-ecole.com)

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C

## Accueil des personnes en situation de handicap

---

### La prise en compte du handicap

Contact handicap : Justine RAVAUD – RRH groupe AFIB

Structure adaptée

- Place de parking dédiée
- Salle de cours et commodités au rez-de-chaussée

### Notre démarche d'inclusion

Contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.

L'accès à nos locaux et le poste de travail seront aménagés en fonction de vos besoins en compensation.

Nous faisons appel, si nécessaire, à des traducteurs en langage des signes.

Nous travaillons avec des organismes spécialisés dans l'accompagnement du handicap afin de faciliter votre formation.

Notre parking dispose d'un emplacement réservé ainsi que d'une rampe d'accès au bâtiment.

AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II

14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ contact@ifpa-ecole.com

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C

## Titre Professionnel

---

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice (rubrique RNCP)

L'administrateur d'infrastructures sécurisées (AIS) met en œuvre, administre et sécurise les infrastructures informatiques locales et dans le cloud. Il conçoit et met en production des solutions répondant à des besoins d'évolution. Il implémente et optimise les dispositifs de supervision.

Il participe à la gestion de la cybersécurité en analysant les menaces et en mettant en place des mesures de sécurité et de réaction en cas d'incident.

L'administrateur d'infrastructures sécurisées met en œuvre, administre et sécurise les éléments actifs des réseaux, les serveurs, les services d'infrastructure et les plateformes de virtualisation situées dans les locaux de son entreprise ou dans des datacenters ainsi que les ressources et services de cloud public. Il effectue le suivi des tâches de maintenance et fournit un support de niveau 2 et 3 pour résoudre les incidents et les problèmes.

Il conçoit des solutions techniques pour répondre aux besoins d'évolution des infrastructures. Il définit les critères d'évaluation et met en place un environnement de test pour valider une solution, puis présente le dispositif choisi aux décideurs. Il planifie et implémente l'intégration de la solution dans l'environnement de production, en vérifiant que les plans de reprise et de continuité informatique (PRI, PCI) associés sont testés et validés. Il met en œuvre les outils de supervision, choisit les indicateurs et événements associés et définit les tableaux de suivi des niveaux de performance et de disponibilité des infrastructures.

L'administrateur d'infrastructures sécurisées protège les infrastructures de l'entreprise contre les menaces informatiques. Il analyse les risques, identifie les vulnérabilités et effectue des audits de sécurité en interne. Il participe au choix et à la mise en place de solutions de sécurisation. Il sensibilise les utilisateurs et contribue à la formation des équipes d'exploitation en matière de cybersécurité. Il met en place et utilise des dispositifs de détection d'événements de sécurité et applique les mesures de réaction appropriées en cas d'incident. Il reste vigilant sur les nouvelles menaces et vulnérabilités et adapte les règles de détection et de gestion des incidents en conséquence.

Dans l'ensemble de ses activités il communique par écrit et à l'oral et adapte son expression à son interlocuteur.

De nombreuses sources d'informations techniques, forums et services support étant en anglais l'emploi requiert le niveau B1 pour la compréhension et l'expression écrite du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

L'autonomie et les responsabilités de l'administrateur d'infrastructures sécurisées peuvent varier selon l'organisation et l'environnement dans lesquels il travaille. Cependant, en général, il est responsable du maintien en condition opérationnelle (MCO) et du maintien en condition de sécurité (MCS) d'infrastructures systèmes ou réseau. Il prend des décisions dans les limites de sa délégation et de son périmètre de responsabilité. Il travaille en

AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II

14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ [contact@ifpa-ecole.com](mailto:contact@ifpa-ecole.com)

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C

respectant les normes et les politiques de sécurité de l'entreprise. Le plus souvent, l'administrateur d'infrastructure sécurisée fait partie d'une équipe et il peut piloter les interventions des techniciens informatiques.

L'administrateur d'infrastructures sécurisées peut avoir comme interlocuteurs : le directeur et le responsable du système d'information (DSI, RSI), le responsable de la sécurité du système d'information (RSSI), les chefs de projets, les experts et acteurs de la cybersécurité, les techniciens, les utilisateurs, les clients, les prestataires et fournisseurs de services, de matériels et de logiciels.

Il travaille dans des entreprises de taille intermédiaire, des grandes entreprises, des collectivités et administrations ou des entreprises de services numériques. Les conditions d'exercice du métier, son champ d'intervention et son niveau de responsabilité varient en fonction de l'organisation de l'entreprise.

L'emploi peut nécessiter le maintien d'une position statique assise prolongée devant des écrans, des horaires décalés et des astreintes.

### Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Entreprise de services numériques (ESN).

Toutes les organisations ou entreprises utilisatrices de taille intermédiaire et plus du secteur privé ou public.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Administrateur systèmes et réseaux (et sécurité).

Administrateur systèmes (et sécurité).

Administrateur réseaux (et sécurité)

Administrateur infrastructures.

Administrateur d'infrastructures et cloud

Administrateur cybersécurité

Responsable infrastructure systèmes et réseaux

### Suite de parcours

---

Suite à l'obtention du Titre Professionnel Administrateur d'Infrastructures Sécurisées niveau 6 (BAC+3), vous pouvez ensuite vous positionner sur une formation niveau 7 (Bac+4/5).

AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II

14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ contact@ifpa-ecole.com

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C

## Moyens et méthodes pédagogiques mis en œuvre

---

### Méthodes pédagogiques

- Méthode Expositive : 40%,
- Méthode Active : manipulation 30%, ; mises en situation 30%

### Techniques pédagogiques

- Séances en présentiel en salle de formation
- Mises en situations : jeux de rôles et cas pratiques
- Exercices individuels et en sous-groupes

### Supports pédagogiques

- Paperboard
- Tableau blanc
- Rétroprojecteur
- Ordinateurs (mis à disposition d'un ordinateur par apprenant) avec connexion internet
- Supports de cours et d'exercices remis par le formateur

## Formateurs intervenants et qualité des formateurs

---

**David ROUX**, formateur référent, administrateur systèmes et réseaux, il intervient sur la totalité du cursus.

**Christophe BONNEAU**, administrateur systèmes certifié depuis plus de 20 ans et formateur certifié depuis 15 ans, il intervient sur la totalité du cursus.

**Gilles SEBAN**, ingénieur, développeur et administrateur systèmes et réseau depuis plus de 30 ans, il intervient sur la partie « LINUX ».

**Vincent DELALANDE**, formateur professionnel d'adultes et coordinateur pédagogique, intervient sur la TRE, présentation DP et passage du Titre.

AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II  
14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ [contact@ifpa-ecole.com](mailto:contact@ifpa-ecole.com)

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C

### L'évaluation formative en cours de formation

Deux Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont prévues :

- Une évaluation en milieu de formation regroupant : l'activité 1 du REAC « Administrer et sécuriser les infrastructures » et l'activité 2 du REAC « Concevoir et mettre en œuvre une solution en réponse à un besoin d'évolution ».
- Une évaluation en fin de formation relative à l'activité 3 du REAC « Participer à la gestion de la cybersécurité » et dans laquelle est incluse une partie Titre Blanc.

### Outils d'évaluation

Différentes méthodes d'évaluation des acquis existent. Chaque formateur est libre de mettre en place les méthodes et les outils pédagogiques qu'il estime les mieux adaptés aux stagiaires. Les plus utilisés sont :

- QCM
- Travaux Pratiques (TP)
- Mises en situations

### L'évaluation sommative (Référentiels utilisés : RC & REAC AIS)

Cette évaluation intervient en fin de formation par le passage du Titre Professionnel de Administrateur d'Infrastructures Sécurisées.

L'ensemble des 3 modules permet d'accéder au Titre Professionnel AIS.

Pour l'accès au Titre Professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu en formation, les compétences sont évaluées au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

### L'évaluation de la satisfaction des apprenants

Un bilan intermédiaire individuel est réalisé à mi-parcours lors d'un entretien avec le chargé de formation.

Des questionnaires de satisfaction sont transmis aux apprenants pour évaluer leur satisfaction à chaque fin de formation, sur les thématiques suivantes : les objectifs et le contenu de la formation les conditions matérielles et logistiques de la formation, les compétences techniques et pédagogiques des formateurs, et le déroulement de la formation.

6 mois après la fin de formation, un formulaire de retour de l'emploi est envoyé par mail aux anciens stagiaires.